



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
17 mai 2017
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante-sixième session

Bonn, 8-18 mai 2017

Point 3 c) de l'ordre du jour

Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention

Révision des « Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, deuxième partie : directives FCCC pour l'établissement des communications nationales »

Révision des « Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, deuxième partie : directives FCCC pour l'établissement des communications nationales »

Projet de conclusions proposé par le Président

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre a décidé de poursuivre l'examen de cette question à sa cinquantième session (juin 2019).

